

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 2 (1898-1904)

Heft: 8

Rubrik: Mémoires, rapports, etc.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

688. — *Séance du 13 novembre 1902.*

Une visite à Genève du margrave de Bade (1775), par M. Louis THÉVENAZ.

Eine Schweizerreise des Markgrafen Karl Friedrich von Baden.

(Herausgegeben von Friedrich von Weech, Geheimrath).

Sonderabdruck aus der Festschrift des Grossherzoglichen General Landes-Archivs, zum fünfzigjährigen Regierungsjubiläum Seiner Königlichen Hohheit des Grossherzogs Friedrich von Baden. — 1902.

Verlag von Carl Winter's Universitätsbuchhandlung in Heidelberg.

A l'occasion du Jubilé du Grand Duc, M. de Weech, archiviste en chef du grand-duché de Bade, a publié le récit du voyage que fit en Suisse le grand-père du grand-duc actuel, le margrave Karl-Friedrich von Baden-Durlach, en 1775. Ce récit était resté manuscrit dans la bibliothèque privée du grand-duc, et ne fut versé aux archives qu'en 1886.

(Charles-Frédéric de Bade eut un long règne (1738-1811). Son petit-fils, le grand-duc actuel, monta sur le trône en 1852. Il est le deuxième fils du grand-duc Léopold, filsmorganatique de Charles-Frédéric).

Le margrave aimait beaucoup les voyages : il en fit plusieurs en Angleterre, en France, en Hollande, etc. Il en faisait faire un journal. Celui-ci fut tenu par le Dr Jean-Laurent Böckmann, théologien, mathématicien et docteur ès sciences, homme cultivé, affectionnant surtout la physique. — Le récit a été fait, probablement après coup, d'après des notes prises en cours de voyage.

Le voyage commença le 16 juillet et se termina le 25 du même mois.

Itinéraire. Bâle, Délémont, Moûtier, etc., etc. Bienne, Nidau, Morat, Lausanne. — En approchant de Genève, Böckmann décrit les villes des bords du lac. — Le prince arrive à Genève le 15 juillet au soir. Il est mal logé à l'hôtel de l'Écu de France. — Le Conseil lui envoie le syndic de la garde pour le féliciter et lui demander s'il désire être reçu officiellement. Le margrave voyageant incognito, sous le nom de Graf von Eberstein, refuse, mais le Conseil cherche à lui rendre le séjour le plus agréable possible ; on le fait assister à une élection de six membres du Deux-Cents ; on lui explique la manière de procéder. — Il fait le tour de la

ville et admire tout : la Treille, les Bastions, les hôtels de la rue des Granges, le paratonnerre que M. de Saussure avait établi sur sa terrasse. — Le lendemain, il fait une visite aux peintres Huber et Liotard. Il va voir la fabrique d'indienne, située en l'Ile, la machine hydraulique, qui fournissait l'eau aux fontaines de la ville. La bibliothèque publique l'intéresse beaucoup. Senebier, le bibliothécaire, lui en montre toutes les curiosités et les raretés. — Enfin, il fait une visite à Voltaire, qu'il trouve malade et au lit. — Le vieillard fit quand même les honneurs de sa résidence avec amabilité. — Le prince quitte Genève le 18 au matin, enchanté de son séjour.

689. — *Séance du 27 novembre 1902.*

Le séjour de Melchior Goldast à Genève (1599-1603) et son récit de l'Escalade, par M. Frédéric GARDY.

M. Fréd. Gardy a entretenu la Société du séjour de Melchior Goldast à Genève (1599-1603) et de son récit de l'Escalade. Goldast, bien connu par les nombreuses publications historiques et juridiques qu'il a laissées, était un Thurgovien, de religion réformée, né en 1578, qui vint poursuivre ses études à Genève, où il passa plus de trois ans et où il fut presque constamment l'hôte du professeur et magistrat genevois Jaques Lect. M. Gardy a donné quelques détails sur la vie de Goldast à Genève, tirés en grande partie de lettres de lui inédites, conservées dans les Bibliothèques de Zurich et de Munich. Il y raconte ses impressions sur les professeurs de notre Académie, ses démêlés avec son premier hôte, qui était régent au Collège, ses travaux, etc.

Goldast, qui se trouvait encore dans notre ville au moment de l'Escalade, a écrit une relation, en latin, de cet événement et des circonstances qui l'ont précédé, sous le pseudonyme de Sallustius Pharamundus Helvetius, et sous le titre de : *Carolus Allobrox, seu de superventu Allobrogum in urbem Genevam*, etc. Cet opuscule est très rare, mais ce qui l'est encore plus, c'est la traduction qui en a été faite la même année (1603) et qui a été imprimée dans un recueil contenant le *Vray discours* et d'autres pièces relatives à l'Escalade. Elle est intitulée : *Histoire de la supervenue des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du 12 décembre 1602*, et était presque complètement inconnue. M. Gardy en a retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque publique. Bien que ce récit ne contienne guère de renseignements nouveaux, il enrichit la bibliographie de l'Escalade d'un document intéressant, par le fait qu'il est dû à un étranger, qui a joui d'une certaine célébrité de son temps, et qui, par son séjour et ses relations à Genève, était à même d'être bien renseigné.

Compte rendu, par M. Victor van BERCHEM, des recherches de M. Mario Schiff aux Archives de Simancas (Espagne).

A propos du travail de M. Alfred Cartier, sur *La politique espagnole et Genève à l'époque de l'Escalade*, qui vient de paraître dans la publication anniversaire du *Journal de Genève (Escalade, 1602-1902, Genève 1902, in-4)*, M. Victor van Berchem donne quelques détails sur le séjour que M. Mario Schiff a fait aux archives de Simancas, près Valladolid, pour le compte de la Société.

690. — *Séance du 18 décembre 1902.*

Arrestation de Maret, duc de Bassano, au château d'Allaman, en 1815. Communication de M. Eugène de BUDÉ.

M. Eugène de Budé fait le récit, à l'aide de documents inédits, de l'arrestation du duc de Bassano, au château d'Allaman, en 1815. A ce moment, comme on le sait, il y eut une véritable chasse organisée par les autorités suisses contre les Bonapartes et les bonapartistes. On conçoit que le fidèle ami et serviteur de Napoléon, qui était venu avec sa famille chercher un refuge sur les bords du Léman, ne put échapper à la battue générale.

M. de Budé commence par retracer à grands traits la brillante carrière de Maret, duc de Bassano. Après la chute de Napoléon, Maret dut quitter la France et demander un asile à la Suisse. Invités par le comte de Selloa au château d'Allaman, le duc et la duchesse de Bassano se croyaient en sûreté dans cette maison amie, mais ils ne tardèrent pas à y être inquiétés. Le 4 août au soir, un lieutenant genevois en garnison à Berne, Etienne Bordier, envoyé par les autorités fédérales, se rendit à Allaman avec une compagnie de carabiniers et fit cerner le château. M. de Budé est parvenu à reconstituer complètement les incidents de l'arrestation de l'exilé. Cette arrestation fut réprouvée hautement par le gouvernement vaudois, sur le territoire duquel Maret s'était réfugié. Ce dernier, dirigé sur Berne où il devait être interné, ne tarda pas à obtenir l'autorisation de se rendre à Aix-les-Bains où il désirait attendre les ordres du roi; mais il fut arrêté à la frontière du canton de Fribourg et soumis à toute espèce de vexations. Plus tard, voulant rentrer dans le canton de Vaud, il éprouva la même mésaventure à la frontière de Neuchâtel. Il passa trois semaines à Berne, d'où il partit le 12 septembre pour l'Autriche, à laquelle il fut remis avec sa famille.

Sources. — Archives fédérales à Berne. — Archives cantonales de Vaud, Fribourg, Neuchâtel. — Bibliothèque publique de Genève. — Journaux de l'époque.

Documents sur l'Escalade recueillis dans les archives étrangères, sous les auspices de la Société d'Histoire. Communication de M. Victor van BERCHEM.

M. Victor van Berchem présente le volume, encore inachevé, que la Société publie, à l'occasion du III^e centenaire de l'Escalade, sous ce titre, *Documents sur l'Escalade de Genève, tirés des Archives de Simancas. Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603*¹. Ces documents ont été réunis par les soins du regretté Émile Dunant et de MM. Mario Schiff, Emilio Motta, Francis De Crue et Charles Borgeaud. Ils contribueront à faire mieux connaître le côté international de l'Escalade et permettront de dégager la part de responsabilité qui incombe, dans cet événement, à chacune des puissances qu'intéressait alors la question de Genève. Le volume en préparation embrassera la période qui sépare la paix de Vervins (2 mai 1598) du traité de Saint-Julien (21 juillet 1603): Cependant plusieurs des collaborateurs au recueil ont fait commencer leurs recherches à l'avènement de Charles-Emmanuel I^{er}, en 1580, et ils ont recueilli, sur les premiers projets d'entreprise du duc contre Genève et l'attitude de Philippe II d'Espagne dans cette question, et sur la guerre de 1589, des documents d'un grand intérêt que la Société se propose de publier ultérieurement.

C'est au lendemain du traité de Lyon (janvier 1601) que Charles-Emmanuel se remit à préparer activement l'entreprise de Genève. Il en discuta le projet avec le gouverneur milanais, Fuentes, et l'ambassadeur d'Espagne à Turin, Ledesma. Dans ce projet, l'affaire de Genève était intimement liée au complot du maréchal de Biron avec lequel le duc entretenait depuis longtemps des relations. Charles-Emmanuel devait attaquer Genève au moment où Biron et ses partisans se soulèveraient contre Henri IV. Tandis qu'en Savoie, d'Albigny dispose tout pour l'entreprise, le duc cherche à gagner à son plan l'adhésion de la papauté et surtout de l'Espagne. Mais les négociations se poursuivent, durant plus d'une année, sans résultat positif. Henri IV découvre la trahison de Biron qui meurt sur l'échafaud (31 juillet 1602). Si Fuentes avait été le complice du duc dans ses intrigues en France, il avait toujours montré une certaine réserve dans la question de Genève. Maintenant, devant l'attitude résolue de Henri IV vis-à-vis de la Savoie et de l'Espagne, le projet du duc lui paraît plus risqué que jamais, et il refuse de lui prêter son concours sans un ordre de son maître. Pressé par d'Albigny, Charles-Emmanuel tente l'Escalade, sans attendre le résultat des dernières

¹ Genève, 1903, in-8° de XI-486 p.

démarches faites auprès de Philippe III. La lecture de deux pièces contemporaines, la lettre du duc, écrite à La Roche le 23 décembre 1602, et celle de Don Sancho de Luna, du 14 janvier 1603, montre qu'effectivement les troupes espagnoles et napolitaines cantonnées en Savoie ne prirent pas part à l'Escalade.

691. — *Séance du 15 janvier 1903.*

Rapports du président (M. Alfred CARTIER) et du trésorier (M. Victor VAN BERCHEM) sur l'exercice 1902.

Election du Comité : MM. Charles SERTZ, président; Francis DE CRUE, vice-président; Lucien CRAMER, secrétaire; Victor VAN BERCHEM, trésorier; Henry DE BLONAY, bibliothécaire; Alfred CARTIER; LÉON GAUTIER; Eugène RITTER; Emile RIVOIRE.

Le casque de chevalerie à travers les âges, par M. Louis BRON-DUPIN.

M. Bron se livre à une étude sur les transformations subies par le casque de chevalerie depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque de sa disparition au XVIII^e siècle, et il présente à cette occasion un certain nombre d'estampes, d'aquarelles et de calques faisant partie de sa collection.

692 — *Séance du 29 janvier 1903.*

Origine de quelques noms de lieux de la région genevoise, par M. Ferdinand de SAUSSURE.

Le nom de la commune de Genthod, qu'il serait plus simple d'écrire *Gentou*, en se conformant à sa vraie prononciation, est de même espèce que celui de la pointe de *Promentou* (Promontorium). A l'époque où l'on disait encore *Promentour*, la forme, conservée par les Registres du Conseil de Genève, est également *Gentour*. Le nom a pu provenir de *janitorium*, loge de portier, cabane de garde.

Le nom du hameau d'Ecogia sur Versoix offre des obscurités que ne dissipe pas entièrement la forme ancienne *Adesgogia* résultant d'un document du XI^e siècle. Malgré son apparence germanique, ce nom est probablement à lire *ad Esgogia* et à traiter comme un nom roman. Mais une explication parfaite ne paraît possible pour le moment ni par l'étymologie *Excubiata*, poste de veilleur, ni par une autre supposition plus hasardée, *Exagogida*, qui se rapporterait au canal de captation de la source existant à Ecogia. C'est entre ces deux hypothèses que peut se mouvoir provisoirement l'étymologie. La forme patoise est défavorable à la première.

Joux et *Jura* sont des noms séculairement en concurrence et qui ne sont cependant pas synonymes, en ce que *joux* s'applique, comme un simple mot commun, à toute forêt de sapin, et spécialement dans les patois de Gruyère, Valais, Savoie, aux forêts de sapin des Alpes. Une distinction entre *Joux* Jura, et *joux* forêt, n'existe nulle part. Le fait est d'autant plus curieux que la chaîne insignifiante du *Jorat* est au contraire connue dans tous les patois comme expression géographique.

Un très grand enchevêtrement de faits linguistiques existe ainsi autour des deux noms de *Joux* et de *Jura*, dont M. de Saussure n'indique qu'énumérativement les phases principales, en se réservant de revenir sur la question plus en détail.

Un manuscrit inédit du duc de la Rochefoucauld d'Enville relatif à l'histoire de la République de Genève (1762), par M. Arthur de CLAPARÈDE.

Le duc de la Rochefoucauld d'Enville dont le curieux *Voyage aux glaciers de Savoie* qu'il fit, en 1762, avec trois jeunes Genevois (Jean Jalabert, J.-L. Pictet et J.-L. de Claparède), a été publié pour la première fois par M. Lucien Raulet, à Paris, dans l'*Annuaire du Club alpin français* pour 1893, ne s'était pas contenté de traverser notre ville en allant aux « glaciers de Chamouny. » Il en avait étudié les institutions. Car il a laissé une *Exposition abrégée de l'histoire du Gouvernement, des mœurs, usages et loix de la République de Genève*, manuscrit de quatre-vingt-douze pages (comprenant outre l'introduction, vingt-six chapitres) qui se trouve à la Bibliothèque nationale à Paris, et est demeuré inédit. C'est à l'obligeance de M. Raulet que l'auteur de la communication doit d'en avoir eu connaissance.

Né en 1743, Louis Alexandre de la Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon et de la Rochefoucauld d'Enville, qui fut massacré à Gisors, en 1792, a fait partie de l'Académie des Sciences à dater de 1782. Il a été membre de l'Assemblée des notables, en 1787, et, en 1789, des Etats-Généraux où il fut député de la noblesse de Paris. Ses publications scientifiques ne sont pas sans mérite, et l'on connaît sa traduction des *Constitutions des Treize Etats-Unis d'Amérique* (1783).

Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il écrivait, en 1762, son *Exposition abrégée de l'histoire de Genève* qui n'est, pour la première partie, comme il le dit lui-même, qu'un résumé de l'ouvrage de George Keate : *A short account of the ancient history, present Government and laws of the Republic of Geneva*, publié l'année précédente (Londres, 1761) et traduit en français, treize ans plus tard, par A. Lorovich (Londres, 1774).

Les premières lignes de l'*Introduction* sont pour faire pressentir, dans

ce jeune noble de dix-neuf ans, le « gentilhomme démocrate », comme l'appelle le marquis de Castellanne, qui demandera l'abolition des lettres de cachet et réclamera la convocation des Etats-Généraux où il sera l'un des premiers, parmi les députés de la noblesse, à s'unir au Tiers-Etats pour constituer l'Assemblée nationale.

« Le gouvernement républicain, lit-on au début de l'*Introduction*, étant « celui de tous qui approche le plus de l'état de nature, tous les hommes « ont pour luy un certain penchant qui les porte à l'aimer et à l'admirer, « surtout lorsqu'il est aussi tempéré que celui de Genève... » Suit un résumé succinct de l'histoire de Genève, de son gouvernement et de ses lois, à l'époque de la condamnation de l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Le manuscrit se termine, après une *Description de la Ville* par un chapitre intitulé *Mœurs et usages*.

693. — *Séance du 12 février 1903.*

De l'Escalade à la paix de St-Julien, d'après les documents de la Société d'Histoire, par M. Francis DE CRUE.

Les documents relatifs à l'Escalade, recueillis par les soins de la Société d'Histoire dans les plus importants dépôts d'archives de l'étranger, embrassent la période 1598-1603. M. Victor van Berchem, chargé de diriger l'impression de ces pièces inédites, ayant déjà exposé dans une précédente séance de la société, les résultats de cette enquête générale depuis le traité de Vervins jusqu'à l'Escalade, M. Francis De Crue fait à son tour une communication sur l'ensemble de ces documents pour la période qui s'étend de l'Escalade à la paix de Saint-Julien. Après avoir rappelé la participation de divers érudits à la préparation des dossiers de Simancas (M. Mario Schiff), de Turin et Milan (le regretté Emile Dunant et M. Emilio Motta), de Rome (Emile Dunant, MM. E. Melilli et Alfred Cartier), de Londres (M. Charles Borgeaud) — le seul qui ne soit pas encore imprimé, M. De Crue a, par manière d'introduction, rendu compte des documents qu'il a été chargé de recueillir à Paris et indiqué leur intérêt spécial pour les temps qui précèdent l'Escalade.

Les documents de Paris, entre autres mérites, comblent deux ou trois lacunes que l'on peut constater dans les autres dossiers. Celui de Turin ne contient pas beaucoup de pièces pour l'année 1602, si importante pour notre histoire. En revanche, nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, à Paris, la correspondance d'un agent français, Grolier de Servières, qui résida dans les Etats du duc de Savoie de juin à novembre 1602. Puis, c'est aux archives nationales de Paris que se trouve, depuis les guerres de Napoléon I^{er}, une faible, mais très importante partie, des archives de

Simancas ; ce sont les dépêches des ambassadeurs espagnols en France, notamment de Jean-Baptiste de Tassis, pour l'époque qui nous intéresse, et même celles du duc de Sessa, ambassadeur de Philippe III à Rome, confident du pape Clément VIII, pendant les années 1601 et 1602, avec les délibérations du Conseil d'Espagne à ce sujet. En outre, nous avons pu utiliser à Paris, une copie des dépêches des ambassadeurs vénitiens, dont une partie seulement avait été publiée par M. V. Ceresole dans les documents de la Société d'Histoire d'après les originaux de Venise.

694. — *Séance du 26 février 1903 (au Casino).*

L'Église de St-Gervais, avec projections lumineuses, par M. Max van BERCHEM.

La restauration de cette église est devenue urgente à la suite du percement de la rue Vallin, qui l'a mise dans un triste état. La ville de Genève a confié les travaux à M. l'architecte Brocher, auquel M. van Berchem a été adjoint pour les études archéologiques.

L'église actuelle a été bâtie vers 1435, ainsi qu'il résulte d'une inscription gravée sur le clocher et d'un rapport de visite épiscopale daté de 1446 et conservé aux archives cantonales. Elle comprend une nef et un chœur carré, voûtés en ogives et flanqués de chapelles latérales. En 1480, une vaste chapelle, bâtie par la confrérie du Saint-Esprit, a été adossée au côté nord du chœur. L'église a subi, dès lors, des transformations qui lui ont ôté son caractère architectural. Ainsi en 1688, après la révocation de l'édit de Nantes, les chapelles au nord de la nef ont été remplacées par une vaste annexe pourvue de galeries de bois, et en 1808, la toiture a été entièrement modifiée.

L'exploration complète de l'édifice, entreprise dès l'automne dernier, en vue de préparer le programme des travaux, a mis au jour des vestiges fort curieux de constructions plus anciennes. D'abord un grand nombre de tombeaux, malheureusement tous mutilés ; puis une série de murs dérasés sous le sol actuel et délimitant le plan complet d'une église primitive avec nef, abside demi-circulaire, annexes et bas-côtés. Ces vestiges, qui ont été soigneusement relevés, sont destinés à disparaître de nouveau ; pour en mieux conserver le souvenir, la Ville se propose d'en faire dresser un relief en plâtre.

D'autre part, les fouilles ont permis de dresser un plan complet de la crypte cachée sous le chœur et d'en reconstituer les états successifs, d'une église à l'autre. Cette crypte, explorée jadis par Blavignac, avait été classée, par les archéologues, dans le groupe des cryptes dites à couloir circulaire à cause de deux couloirs latéraux qui donnaient accès à son caveau et qui ont été condamnés après la Réforme.

Le programme des travaux comporte la réfection totale de l'église, telle qu'elle était au XV^e siècle, suivant les indications fournies par l'exploration et par les recherches d'archives confiées aux soins de M. l'archiviste Dufour-Vernes. La crypte sera rétablie dans l'état où elle était à cette époque et tous les témoins d'états antérieurs seront conservés sous le nouveau sol et aménagés de manière à pouvoir être étudiés. Enfin, l'on restaurera discrètement les peintures et les stalles.

695. — *Séance du 12 mars 1903.*

Le nom de Renée, par M. Eugène RITTER.

M. Eugène Ritter rappelle ce que Léonard Baulacre (dans l'*Eloge historique de J. J. Burlamacchi*) et M. Théodore Claparède (dans son opuscule : *A propos d'un anniversaire*) ont dit du nom de Renée ; — et il en rapproche une analyse de la récente étude de M. l'abbé Houtin : *La Légende de saint René*, 1901.

Le peintre Louis Sené, par le même membre.

M. Eugène Ritter cite un mot du journal d'Henri Meister, dans le récit d'une visite que ce jeune ecclésiastique zurichois a faite à Fernex, dans l'été de 1764 : « Voltaire, dit-il, ressemble parfaitement au portrait de M. Sené ».

Le livre de M. Rigaud, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, ne mentionne pas cet artiste, né à Genève le 22 septembre 1747 ; il a gravé un portrait de Voltaire, dont celui-ci parle dans une lettre de 20 juin 1764, adressée au président Hénault : « Riez d'une caricature qui me ressemble assez ; c'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes, et m'a gravé en quatre ».

Un exemplaire de cette estampe se trouve dans les belles collections de M. Tronchin, à Bessinge. Voltaire y est représenté en habit à la française, coiffé d'une casquette, assis devant une petite table sur laquelle se trouve une feuille de papier. L'œuvre est signée : *Louis Sené fecit*. Le bas de la planche porte l'inscription gravée : *Mr De Voltaire*.

M. Desnoiresterres, dans l'*Iconographie voltairienne*, pp. 44 et 46, a parlé de ce portrait et des copies qui en ont été faites ; mais il n'avait pas vu la gravure originale, et ne connaissait pas le nom de l'auteur.

Quelques mots sur les populations de l'histoire du Caucase. De Wladikavkas à Tiflis par le Darial et la route militaire de Géorgie, par M. Tobie CHAPERON.

Les anciens plaçaient le Caucase sur les confins du monde habité.

C'était sur ses montagnes que reposait le ciel et que les dieux aimaient à communiquer avec les humains. Prométhée ayant ravi le feu divin fut attaché au flanc de l'une d'elles. La Bible mentionne le Caucase, l'Arménie et ses rois dès les premiers temps de l'humanité. Il est le pays du mythe et des légendes.

Aucune région du globe ne présente un mélange aussi bigarré de races. Strabon comptait soixante-dix peuples parlant tous un langage différent. Quoique les peuplades caucasiques et leurs idiômes aient été plus ou moins groupés d'après leur parenté, ils n'en restent pas moins un vaste champ d'études pour les linguistes.

La route militaire de Géorgie, un véritable chef-d'œuvre, mène de Wladikavkas à Tiflis. Le défilé du Darial, qu'elle traverse, commence à la station de Lars. Les anciennes « Portæ caucasicæ » de Pline qui en fermaient l'entrée devinrent plus tard le château-fort de la reine Tamara.

Altskheh, ancienne capitale de Géorgie, n'a rien conservé de sa splendeur antique sous Cyrus et Alexandre de Macédoine. Dès le V^e à la fin du XVIII^e siècle, la Géorgie, Altskheh et Tiflis, en particulier, ont été la proie des Musulmans d'Asie, Persans et autres. De courts intervalles exceptés, leur histoire n'est qu'une longue suite de guerres d'extermination, d'incendies, jusqu'à l'annexion à la Russie demandée par le roi Georges, en 1800. Dès lors le pays se relève et Tiflis devient une belle ville, riche et commerçante.

Compte rendu, par M. Ernest MURET, du 4^{me} rapport annuel du Glossaire des Patois de la Suisse Romande, pour 1902.

696. — *Séance du 26 mars 1903.*

Le code d'Hammourabi, roi de Babylone (XXIII^e siècle avant J.-C.), par M. Lucien GAUTIER.

Hammourabi, roi de Babylone au XXIII^e siècle avant J.-C. était connu des savants depuis une quarantaine d'années. Tout dernièrement il a été mis encore plus en évidence grâce à la découverte, faite en décembre 1901 et janvier 1902, d'une stèle déterrée à Suse au cours des fouilles exécutées par une mission scientifique française dirigée par M. de Morgan. Transporté à Paris, ce monument a été étudié par le P. Scheil, qui en a publié le texte avec transcription et traduction. C'est un recueil de lois, formant le *code de droit privé* des Babyloniens.

Le texte du code est surmonté d'un bas-relief, représentant Schamasch, le dieu du Soleil, assis sur son trône; en face de lui se tient le roi Hammourabi dans une attitude pleine de déférence et de recueillement.

Le code d'Hammourabi n'est sans doute pas autre chose que la réduction d'un droit coutumier déjà depuis longtemps en élaboration graduelle. Le nombre des articles est de 282; on arrive à ce chiffre en évaluant à 34 le nombre de ceux qui manquent actuellement dans une portion de la stèle qui a été oblitérée. Cette opération semble avoir été pratiquée en vue de remplacer une partie du texte par une autre inscription.

Parmi les parties les plus intéressantes du code, il faut relever celles qui concernent la famille et en particulier la position de la femme. La monogamie semble avoir été plus fréquente de beaucoup que la polygamie. Seule, la stérilité de l'épouse paraît avoir autorisé le mariage avec une seconde femme, auquel cas la répudiation de la première était facultative. Le divorce pouvait être obtenu par une épouse lorsqu'elle était en mesure de prouver de sérieux griefs contre son mari; si l'enquête tournait au contraire au désavantage de la plaignante, celle-ci encourait la peine de mort! Un mari pouvait faire des donations à sa femme, et celle-ci, devenue veuve, était légalement protégée dans ses droits en face de ses fils. Un père ne pouvait déshériter son fils qu'après avoir prouvé l'indignité de celui-ci devant un juge, et encore devait-il pardonner une première fois à l'enfant coupable et l'exhérédation ne devenait-elle légitime qu'après une récidive. Très intéressantes aussi sont les dispositions réglant l'exercice de certaines professions. Là comme dans beaucoup d'autres cas on trouve l'application de la loi du talion, de même que dans la législation hébraïque.

Déjà avant cette dernière trouvaille, on se demandait s'il fallait identifier Hammourabi avec Amraphel, roi de Schinear, mentionné dans la Genèse (XIV, 1), et contre lequel Abraham a guerroyé. Cette assimilation n'est pas inadmissible, mais elle soulève pourtant de sérieuses objections linguistiques, chronologiques, etc.

697. — *Séance du 9 avril 1903.*

Quelques mots sur la néphrite et sur les moules dans les palafittes, par M. Victor BRIÈRE.

Les objets que l'on recueille dans les palafittes de l'âge de la pierre étaient fabriqués sur place, avec des matériaux qui se trouvaient sous la main.

D'autres et spécialement les objets en néphrite-jadeïte et chloromélanite paraissent avoir été importés de l'étranger.

Le fait que d'après M. le professeur Heierli, de Zurich, on a trouvé des gisements de ces derniers minéraux en Suisse, ne paraît pas de nature à modifier cette opinion.

Les objets trouvés dans les palafittes sont toujours terminés; on ne

retrouve pas des matériaux bruts ou des objets ébauchés. La trouvaille d'objets en néphrite présentent les caractères spéciaux à une néphrite qu'on ne rencontre qu'en Sibérie, enfin les relations commerciales certaines de ces peuplades semblent confirmer la thèse émise par M. Brière.

Jusqu'au moment de la découverte relativement récente des moules dans les palafittes, il était généralement admis que les objets recueillis dans les fouilles étaient importés, soit de l'Etrurie, soit de l'Italie du Nord.

Dès lors, la fabrication locale d'une bonne partie des objets trouvés ne fit plus de doute.

Cependant la disproportion qui existe entre le nombre, ainsi que les variétés de forme des dits objets, et la quantité des moules retrouvés, autorise à conclure :

Ou bien les moules de la plupart de ces objets étaient brisés après la fonte.

Ou bien une certaine quantité de ces objets était d'importation étrangère.

Il convient en outre de n'admettre l'authenticité d'une certaine quantité de moules figurant dans nos collections qu'avec une extrême prudence.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse d'un inconnu (1791-1802), par M. Albert CHOISY.

L'auteur de ces souvenirs, Jean-Pierre Lafon, était le fils d'un chirurgien de campagne établi à Cologny; élevé au milieu de la tourmente révolutionnaire. Il prit part, malgré son jeune âge, aux événements de l'époque et fut secrétaire et député de son club auprès du Club fraternel des révolutionnaires de la Montagne; il assista à la première exécution des jugements du Tribunal révolutionnaire.

Destiné à suivre la carrière paternelle, il alla étudier à Paris sous la direction de Dubois, plus tard comte d'empire, puis à Lyon, sous celle de Carret.

De retour à Genève et admis à pratiquer à la campagne, il fit en coup de tête un mariage malheureux qui le poussa à se lancer dans de nouvelles aventures; il s'engagea sur un bâtiment armé en course, mais s'étant brouillé avec ses supérieurs, il réussit à s'échapper pendant un atterrissage à Carthagène et revint à Marseille à travers mille dangers.

Ces souvenirs donnent de nombreux détails sur les mœurs du temps, particulièrement sur celles des villages genevois.

Un buste de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, par M. Albert DUNANT.

M. Albert Dunant offre à la Société, au nom de M. Emile Duval

une phototypie représentant un buste de Charles-Emmanuel de Piémont à l'âge de 10 ans. Ce buste, en bronze, fait en 1572, haut de 47 cm. se trouve dans la collection Fould à Paris,

Il existe un autre exemplaire de ce buste au palais royal de Turin sur lequel on a, après coup, substitué au collier de l'Annonciade qui figure sur l'original, celui de la Toison d'Or que le roi d'Espagne venait de conférer au jeune prince.

Ce buste a été acheté aux héritiers du duc de Crillon-Mahon, ambassadeur de France en Espagne, en 1818.

698. — *Séance du 23 avril 1903.*

L'emplacement du bûcher de Michel Servet, à Champel, par M. E. DOUMERGUE. — Imp. ci-après.

L'exercice illégal de l'art de guérir et les charlatans dans l'ancienne Genève, par M. Léon GAUTIER.

Dès le XV^e siècle, les autorités genevoises eurent à s'occuper de préserver le public contre les dangers résultant de la pratique de médecins et de chirurgiens insuffisamment instruits :

Après la Réformation, le nombre de ces empiriques s'accrut et leurs agissements motivèrent à plusieurs reprises des décisions du Conseil. Jérôme Bolsec, le contradicteur, puis le calomniateur de Calvin, est le seul de ces médocastres dont le nom appartienne à l'histoire.

Depuis 1569, des ordonnances réglementèrent la pratique de l'art de guérir et dès lors quiconque exerçait l'une de ces branches sans avoir été régulièrement autorisé commettait un délit. Les opérateurs itinérants et les marchands de remèdes spécifiques ne pouvaient être autorisés que pour un temps limité et après avoir été examinés par les jurés médecins, apothicaires et chirurgiens.

En pratique cependant, la tolérance pour ces praticiens voyageurs était beaucoup plus grande qu'en théorie. Le corps médical ne cessait de porter ses plaintes à l'autorité, soit contre les opérateurs étrangers, soit contre les rebouteurs, soit contre les guérisseurs et guérisseuses populaires.

La seconde moitié du XVII^e siècle et la première du XVIII^e ont été l'âge d'or des marchands d'orviétan, d'élixir de longue vie et de baume universel. Ces charlatans, à l'instar de Tabarin, débitaient leurs drogues sur des tréteaux, qui peu à peu devinrent un théâtre, en même temps que leur boniment se changeait en une action dramatique à plusieurs personnages. Ce sont donc les opérateurs itinérants qui ont les premiers, depuis la Réforme, joué la comédie à Genève. Le premier théâtre en plein vent

construit au Molard avec la tolérance du Conseil, s'éleva en 1676. Le gros du public et le Consistoire étaient à ce point de vue beaucoup plus rigoristes que le petit Conseil. En 1685, quelques bourgeois allèrent jusqu'à démolir un théâtre dont les syndics avaient permis la construction.

La première représentation à laquelle ait assisté Jean-Jacques Rousseau, fut donnée par un opérateur italien qui faisait jouer des marionnettes au Molard (sept.-oct. 1726). La grossièreté de ce spectacle fut peut-être une des raisons de son opposition contre le théâtre à Genève.

Il semble vraiment que l'on peut encore penser avec lui que notre vieille république n'en avait pas besoin. Elle avait eu la tragédie dans son histoire. Pour les yeux qui savaient l'y voir, elle avait la comédie dans les menus faits de tous les jours. Et parmi ces menus faits, les moins humains ne furent pas les pratiques des guérisseurs extra-légaux où le drame se mêlait parfois à la farce.

Ce récit montre une fois de plus, qu'en tout temps et qu'en tout lieu, l'esprit humain a besoin de se repaître de merveilleux. Genève la positive, Genève la calviniste a été un milieu de choix pour les guérisseurs improvisés et les marchands d'orviétan.

Quelques mots sur le Congrès international des Sciences historiques à Rome, en avril 1903, par M. Charles SEITZ.

M. Charles Seitz, président, présente un court rapport sur le Congrès international des Sciences historiques à Rome. La Société y était représentée par deux délégués : M. le professeur Ernest Muret et le rapporteur.

Le Congrès, qui a duré du 2 au 9 avril, a été ouvert au Capitole, en séance solennelle, devant le roi et la reine d'Italie. Il comptait environ 2500 membres, parmi lesquels plus de 300 délégués d'universités et de sociétés savantes. Il était divisé en huit sections (Histoire ancienne ; histoire du Moyen Age et histoire moderne ; histoire des littératures ; archéologie, numismatique et beaux-arts ; histoire du droit ; histoire de la géographie ; histoire de la philosophie et des religions ; histoire des sciences). De nombreuses communications ont été faites dans toutes ces sections, et ont donné lieu à des discussions intéressantes. En outre il a été émis un certain nombre de vœux, dont le plus important est celui qui réclame la création d'un *Corpus* des inscriptions italiennes du Moyen Age.

Le Congrès était très bien organisé. Les délégués ont rencontré l'accueil le plus aimable et le plus empressé. De nombreuses facilités étaient accordées aux congressistes pour la visite des monuments et des musées dépendant de l'État et de la Ville ; de plus, ils ont eu le privilège de visiter les fouilles récentes faites au Forum sous la direction de leur habile et savant directeur, M. Boni. Diverses expositions ont eu lieu à

l'occasion du Congrès ; celle de *Topographie romaine* présentait une occasion unique de voir réunis une foule de documents curieux sur l'aspect de la ville à diverses époques.

Le Congrès a prouvé que l'Italie, prospère au point de vue politique et économique, l'est aussi au point de vue scientifique. La langue officielle du Congrès était l'italien, qui a été employé la plupart du temps même par les étrangers.

Le Congrès international des sciences historiques, tenu à Rome, faisait suite à celui qui a eu lieu à Paris en 1900 ; il a été décidé qu'il se réunirait de nouveau à Berlin en 1906.

Faits divers.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

1° Au mois d'octobre 1902 la 7^{me} livraison du tome II du *Bulletin*, datée d'octobre 1902.

2° Au mois de décembre 1902 la 1^{re} livraison du t. XXVIII (nouv. série t. VIII) des *Mémoires et Documents*, contenant les mémoire suivant :

Les défenseurs de Genève à l'Escalade, par M. Louis Dufour-Vernes.

Ce mémoire a été réimprimé au mois d'avril 1903.

3° Au mois de juin 1903 les *Documents sur l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas, Turin, Milan. Rome, Paris et Londres* (1598-1603).

En cours de publication :

La 2^{me} livraison du t. XXVIII (nouv. série t. VIII) des *Mémoires et Documents* contenant le mémoire suivant :

Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuit du dimanche 12 jour de décembre 1602, par Melchior Goldast, réimprimée d'après l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le séjour de Goldast à Genève (1599-1603) par Frédéric Gardy.